

§ II- LETTRES, N°147

2- A MERE

HENRI-DOMINIQUE, N°72

LETTRE, N°72

†

Dijon, 1^{er} Mars 1867

Allons tout de suite aux affaires, Mon Enfant, et que Notre Seigneur nous éclaire et nous assiste bien toujours!

Et d'abord, dites-moi bien ce que vous pensez de vous envoyer les personnes qui veulent se donner à Béthanie afin que vous les examiniez d'avance de près, quand c'est possible. Je ne sais pas au juste ce qui vaut le mieux; je tiens donc à avoir votre avis.

Vous devez avoir maintenant près de vous M^{le} Rose Coulon. J'ai des renseignements sur elle du Carmel de Dijon et de M. le Curé de Fontaines-les-Dijon, patrie de S. Bernard. J'ai dit la S^{te} Messe ce matin sur l'autel dédié à S. Bernard, là où S^t Francois de Sales l'a dite, et où Ste Chantal est venu prier et a eu une extase avant de partir pour S. Claude, où l'attendait l'Envoyé de Dieu. Inutile de vous dire que j'ai prié tout particulièrement pour Béthanie et pour nous, qui avons tant besoin de devenir des saints.

M. le Curé de Fontaines ne m'a dit que du bien de M^{le} Rose il m'a dit avoir pris des renseignements de divers côtés, notamment auprès de M^{se} qui a été au courant des affaires du Carmel. Il croit seulement que son zèle l'emporte en paroles bien des fois; mais il lui trouve des vertus solides et la croit capable d'une vie très s^{er} religieuse si elle est bien dirigée; il pense que nous ferons bien de l'accepter malgré son âge, pour S^r auxiliaire ou S^r converse.

Au Carmel on en dit moins de bien. On dit qu'on a été très content d'elle pend^t les 10 ou 11 ans qu'él-



specimen v.
not

le a passés au Carmel de Paris mais que depuis sa fièvre typhoïde il y a un an ou 18 mois son caractère a bien changé et son jugement est devenu faux bien souvent. J'ai compris qu'à leurs yeux elle est un peu ce qu'est S^{te} Catherine. Il y a donc à y veiller, mais devons-nous la refuser? devons-nous l'admettre? - A vous de voir; éprouvez là un peu, surtout pour son jugement On l'a dit aussi un peu attachée à ses aises, à ses affaires, peu apte au Vœu plein de pauvreté. Voyez!

Autre affaire. M^{lle} Potard, Prieure de la Fraternite de nos Tertiaires de Paris m'a présenté il y a quelques jours une personne de 45 ans, qui a postulé au Bon Pasteur de Paris, qu'on y trouve très bien, que l'on voudrait admettre mais que le maison mère refuse obstinément parcequ'elle n'a pas de dot. - J'ai répondu que dans de pareilles conditions nous ne pouvions prendre en considération une telle demande sans que son confesseur nous garantit sa vocation religieuse et son attrait spécial pour l'Oeuvre - et sans être assuré que sa santé et son aptitude au travail lui permettront de n'être pas à charge à Béthanie. - Je faisais aussi le détail des vertus auxquelles nous tenons surtout, disant qu'il me paraissait bien difficile qu'elle put s'y faire. M. l'abbé Leclerc aumônier du Bon Pasteur répond aujourd'hui, quant à la vocation à la Vie relig. et à l'Oeuvre.

"Il me semble que je puis répondre affirmativement à ces deux questions. Depuis l'âge de 24 ans, M^{lle} Virginie Bézard a sans cesse tendu à se faire religieuse; son goût n'a pas varié, seulement elle n'a pas été servie par les circonstances, et elle est arrivée à l'âge de 45 ans sans être parvenue au but de ses désirs. Sa vocation me paraît donc à peu près certaine, et elle manifeste un grand goût pour l'Oeuvre des Réhabilités. Elle a une très bonne santé et toutes les apparences d'une force qui doit durer longtemps encore. Elle est très habile pour les ouvrages des mains et son travail pourrait largement compenser et même au delà les frais qu'elle pourrait occasionner.

Quoiqu'arrivée déjà à un certain âge elle est susceptible d'acquérir ces fortes vertus dont vous parlez.... je crois à peu près certain qu'on aurait en elle une religieuse pleine d'abnégation et dévouée à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

Vous savez qu'elle n'a pas de dot.. mais je pense que malgré cela la Maison de Béthanie en l'acceptant, ferait une acquisition qui lui pourrait être utile."



E. P. J. J. J.

J'ai répondu à l'abbé en envoyant les quelques détails en demandant quelques explications et en priant la personne elle même de me répondre, ajoutant que j'allais vous en écrire et que nous ne déciderions quelque chose qu'après réception de la lettre de M^{le} Virginie.

Dites-moi bien votre avis à ce sujet. Est-ce le cas de nous souvenir de l'exemple de S. Fr. de Sales et de Ste Chantal qui ne regardaient pas à l'âge?.....

Autre vocation qui me semble en plus acceptable, mais à qui j'ai dit de s'éprouver jusqu'à Pâques. C'est une veuve que le R.P. Tronche, il y a un an avait envoyée chez nos Soeurs de Challons et qu'on voulait garder, mais elle n'a pu se faire à l'enseignement qui lui était antipathique. Elle a donc quitté, mais pour aller ailleurs Bonnay ne lui va guère pour son oeuvre; Béthanie lui va bien. Je dois la voir demain au parloir pour quelques points. Elle a l'habitude du travail manuel et peut s'en occuper avec assiduité. Elle a une rente à peu près équivalente à la dot; elle a 38 ans; une santé convenable.

Je joins ici une lettre de notre fille, de Souvigny, et ma réponse. Répondez tout de suite, si vous le pouvez et joignez ma lettre à la vôtre. Elle-veu -
~~draît~~

Veuillez m'excuser auprès du R.P. Gueritot; il m'est impossible de lui répondre directement, je n'en ai pas vraiment le temps. Je réponds ici en quelques lignes en le remerciant cordialement de sa bonne lettre : Voici ce qui a été réglé avec S.E. de Besançon. La Notre chapelle ne doit pas être ouverte au public (à cause de la paroisse) et S.E. se réserve d'accorder des permissions particulières chaque fois qu'il y aura lieu. C'est ce que nous avons fait pour le 21 9bre. Nous aurions donc dû lui écrire pour les 40 heures et lui demander cette autorisation qu'il aurait certainement accordée, à moins que M le Curé en eut exprimé du déplaisir, ce qu'il n'aurait pas osé faire. Laissons cela.

Quant à Lucie, il est bien vrai que nos enfants ne sortiront pas, mais je ne crois l'Oeuvre engagée ni devant M. le Curé, ni devant le public. Il y aurait donc lieu simplement d'exposer à S.E. ou à son représentant, notre désir de faire observer la clôture à nos enfants mais les récentes raisons particulières qui nous portent à faire une exception envers Lucie, qui est agée, sûre, qui ne vient pas immédiatement de prison,



Spence

mais du monde, et qui enfin nous économise un domestique.

Notre S^r de Gap a répondu; elle ne pense pas que prêtre miss^{re} en question puisse faire notre affaire et le dit d'ailleurs retenu par des liens de famille difficiles à briser. Prions bien S. Joseph, pour cette question vraiment difficile.

Il me paraît que le R.P. Gueritôt ne doit pas accepter de confesser les hommes chez lui, ce serait faire du Couvent un lieu de promenade pour les hommes et les jeunes gens. Ce serait absolument contraire à la clôture et sans nécessité. N'acceptez pas cela. Quand l'aumônier aura sa porte spéciale donnant sur la rue, à la bonne heure!

Je joins une lettre du carmel écrite à M^{le} Rachel et qu'elle m'envoie pour me faire connaître les défauts qu'on lui reproche.

J'ai oublié de vous dire que vous pouviez et feriez bien de ~~ne~~ commander les brides au gendre de Fanfan, quant au posage des tôles, ne nous engageons à rien; si Lucie peut les poser, inutile de payer ailleurs. Convenez bien que nous ne paierons que 20 cent. par bride comme il l'a demandé.

S^r Cécile connaît-elle Madame Hanier, ancienne pénitente du P. Tronche. Demandez-lui ce qu'elle en pense, mais laissez lui ignorer encore qu'elle a le projet de nous venir à Béthanie. C'est cette veuve dont je vous ai parlé qui a été aux Dominicaines de Chalon, postulante. Je viens de la voir, elle me paraît bien convenable; elle est très impressionnable, sensible, peut être susceptible un peu en ce qui touche l'affection que peuvent lui porter ses supérieures. C'est ce qui me fait craindre le plus pour sa persévérance.

A Dieu, mon Enfant, le carême avance à grand pas, je compte sur vos prières et sur celles de toutes nos chères filles pour espérer quelque bien de mes pauvres prédications. Puissé-je faire des âmes saintes et puisse la Grâce de Dieu commencer par la mienne ce travail de sainteté! C'est mon vœu de tous les jours, mais que j'en suis loin!

Je vous bénis toutes et attends de vous, mon Enfant, un petit mot sur chacune. Je voudrais tant vous voir bien unies à Notre Seigneur et bien unies ensemble.

Votre père en N.S. Marie et S. Dom
fr. M Jean Joseph



Spuejaunp